

## ELECTIONS CONSULAIRES 2021

### Report de la date limite de renseignement du formulaire de mise à jour de vos coordonnées



### ELECTIONS CONSULAIRES 2021

Procédez à la mise à jour de vos coordonnées afin d'être présent  
sur la liste électorale de la CCISM.

L'inscription sur la liste électorale est une des conditions d'éligibilité aux  
mandats de membre de la CCISM à justifier en cas de candidature.

RENSEIGNEZ LE FORMULAIRE DÉDIÉ SUR

[WWW.CCISM.FR](http://WWW.CCISM.FR)

JUSQU'AU 18 JUIN 2021

18 Mai 2021

### Entrepreneurs, préparez-vous, les élections de la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin approchent !

Vous êtes appelés à voter cette année pour celles et ceux qui vous représenteront à la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin pour les 5 prochaines années.

Ce sont les femmes et les hommes que vous choisirez pour préparer avec vous l'Économie de demain de Saint-Martin.

Mais pourquoi vous ?

Parce que c'est un vote essentiel qui élit des chefs d'entreprises comme vous.

Parce que c'est un vote important qui réunit toutes les entreprises du territoire appelées à choisir 21 représentants.

## Alors comment faire ?

C'est très simple, il faut d'ores et déjà procéder à la mise à jour de vos coordonnées afin d'être présent sur la liste électorale de la CCISM. Un formulaire dédié est accessible via le site de la CCISM [www.ccism.fr](http://www.ccism.fr) dans l'onglet «ELECTIONS CONSULAIRES».

La date limite de renseignement du formulaire est **reportée au 18 Juin 2021 à minuit.**

L'inscription sur la liste électorale est une des conditions d'éligibilité aux mandats de membre de la CCISM à justifier en cas de candidature.

***Apportez votre voix à l'Économie de demain en exerçant votre droit de vote !  
Préparez-vous.***